

Erasmus en M1 ?

Par **Juristedudimanche**, le **02/01/2013** à **20:36**

Bonsoir à tous,

Les discussions sur le sujet pullulent mais j'y trouve des avis contradictoires alors j'écris ce message dans l'espoir d'avoir un avis clair : est-ce une bonne chose de faire son master 1 à l'étranger afin d'ensuite refaire un M1 en France ? Est-ce plutôt bien ou mal vu par les universités ?

Dans l'idéal j'aimerais faire un master 1 de droit des affaires à l'étranger (Canada ?) puis faire un M1 en droit privé (celui que je souhaite le plus faire) en France. Bonne ou mauvaise idée ?

Merci d'avance pour vos nombreuses réponses :)

Par **marianne76**, le **02/01/2013** à **20:40**

Bonsoir,

Si vous recherchez à travailler ultérieurement dans le privé, c'est plutôt un plus

Par **Thibault**, le **03/01/2013** à **11:14**

C'est la chose parfaite: tu as l'apport de la L3, tu as l'apport de l'étranger, et l'apport d'un vrai M1 en France, tu te prémunis contre tout reproche (c'est ce que j'ai fait, en droit public).

Pars côté anglophone, simplement :)

Par **Thibault**, le **03/01/2013** à **18:36**

Si tu veux, contacte moi en MP, je te donnerai mon 06 pour qu'on puisse discuter de vive voix.

Les gens qui veulent partir au Canada, ça me développe toujours un élan de solidarité ^^